

Vie de serveuse

-à *La Reine de cœur*

Serveuse au restaurant *La Reine de cœur*, Charlotte fait une fort désagréable découverte: lorsqu'il s'agit de s'acquitter de ses devoirs de citoyenne, en payant ses impôts, l'État la considère sur le même pied que tout le monde, c'est-à-dire qu'elle doit contribuer sur tous ses revenus, y compris les pourboires. Mais une fois mise à pied, cependant, elle tombe citoyenne de «deuxième classe»: elle n'a droit à l'assurance-chômage que sur la base de son sous-salaire minimum, à l'exclusion des pourboires, ce qui diminue ses prestations des deux tiers!

En page 10

Vie de pachat

au CSSMM

Quelque temps plus tard, en lisant les journaux, Charlotte devient blanche de stupéfaction, puis rouge de colère et de révolte: un ex-directeur du CSSMM se payait une vie de pacha (parties de golf, week-end de ski, voyages en Europe, repas gastronomiques, limousine, etc) à même le budget de l'établissement, c'est-à-dire à même ses impôts!!! Pire encore: le personnage en question se défend en disant qu'il n'a rien fait de mal, puisque «*tout le monde le fait*»!

En page 7

Vie de fou

à la Bourse

Heureusement que Charlotte n'a pas les moyens de jouer à la bourse! Paraît qu'on y a vécu des journées de fou, ces dernières semaines... Thérèse Jean est allée constater sur place la panique du monde financier, au surlendemain du célèbre «krach» du 19 octobre, et a rapporté une entrevue pleine d'enseignements avec un actuaire d'une importante maison de gestion.

En page 3

«Des sentences très sévères», commente l'exécutif de la CSN

Coordination

Jean-Pierre Paré (514-598-2159)

Rédaction

Jean-Anne Bouchard
Michel Crête
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

et la collaboration
de nombreuses personnes

Photographes

Alain Chagnon
Robert Fréchette
Jean-François Leblanc
Guy Ouellet
Hélène Rochon (Québec)

Conception graphique

Jean Gladu

Montage

Mychèle Arbour

Caricaturiste

Garnotte

Composition

Tricycle compo

Impression

Métropole Litho

Distribution

l'équipe de distribution CSN
(514-598-2233)



NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les 2,024 syndicats de la CSN à travers le Québec. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: Service de distribution CSN, 514-598-2233.

«La CSN considère très sévères les sentences qui ont été imposées à deux de ses salariés, en regard des faits pour lesquels ils avaient reconnu leur culpabilité. Les tribunaux sont chaque jour la scène de sentences beaucoup moins lourdes à l'endroit d'individus ou de groupes qui tirent profit de la commission de crimes.

«Il est des plus regrettable que des salariés de la centrale aient succombé à l'exaspération et aient pu donner prise à la provocation. Les moyens utilisés sont condamnables et la CSN les condamne. Nous affirmons à nouveau que le règlement des conflits, si difficiles qu'ils puissent être, doit passer par la négociation. Il doit aussi passer par des actions concrètes qui relèvent parfois du courage politique, comme c'est actuellement le cas au Manoir Richelieu. Le gouvernement québécois demeure la seule autorité qui puisse réparer l'injustice qu'il a lui-même commise à l'endroit de ces travailleuses et travailleurs de Charlevoix.

«Gérard Thériault et Arsène Henry, s'ils ont utilisé des moyens inacceptables, n'ont pas agi par appât du gain ou encore par vengeance personnelle. Ils ont cru, à tort, qu'ils pourraient de cette manière rendre service aux femmes et aux hommes à qui on a volé leur emploi et contribuer ainsi à rétablir la justice au Manoir Richelieu. Voilà qui rend encore plus triste la situation dans laquelle ils se retrouvent aujourd'hui.

«Il est permis de croire, en effet, que si les tribunaux faisaient preuve de la même efficacité à rétablir les droits des travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu qu'à sanctionner des actions coupables, ces actions n'auraient pas été entreprises. Il nous apparaît que ces actions ont germé dans la désespérance de voir corrigée, par les voies normales, une injustice qui perdurait. Et qui continue de perdurer.

«On ne connaîtra sans doute jamais avec certitude l'étendue de l'action corrosive menée à l'intérieur de notre organisation par un agent à la solde des services secrets fédéraux. Cet épisode oblige par ailleurs notre mouvement à resserrer son fonctionnement et à appeler ses militantes et ses militants à la plus grande rigueur possible dans leur action syndicale.

«La CSN est disposée à participer à tout programme de réinsertion sociale qui pourrait être déterminé pour les deux salariés; la CSN estime cependant qu'après avoir purgé leurs peines, les deux salariés auront été sévèrement et suffisamment punis.

«Enfin, comme ce fut le cas au moment de l'enregistrement des plaidoyers de culpabilité, la décision d'en appeler des sentences rendues aujourd'hui revient aux personnes touchées et à leurs procureurs».

AVIS IMPORTANT

La prochaine édition de NOUVELLES CSN est retardée d'une semaine. Elle vous parviendra donc dans la semaine du 30 novembre plutôt que dans celle du 23.

On y trouvera notamment un supplément de huit pages sur la francisation des entreprises.

Quand la poule ne pond plus des œufs d'or

Un reportage de Thérèse Jean

Sans que l'on s'en rende compte, les indices boursiers occupent nos vies. À tous les soirs, les nouvelles nous ramènent en flash l'indice de Dow Jones, ceux de Toronto et de Montréal, et en plus, la hausse du dollar US, la baisse du dollar canadien... Quant aux médias écrits, c'est maintenant à qui aurait la meilleure section économique. C'est dire à quel point le monde de la finance travaille son image, son accessibilité. Tellement que chaque personne a maintenant l'impression d'être moins néophyte en la matière. Pour plusieurs raisons, peut-être, mais il

en est une qu'il ne faut pas négliger: l'émission de REAs (Régimes d'épargne action).

Tant que la poule pond ses œufs d'or, tout va. Lorsqu'elle ne pond plus, krach!... Un peu comme cette fillette qui disait à son père: «*Ouais, les affaires de M. Dow Jones n'ont pas l'air à trop aller...*»

NOUVELLES CSN a voulu connaître les impacts de cette crise boursière sur «le monde ordinaire». Aura-t-elle des répercussions sur nos conditions de vie? sur nos emplois? sur nos fonds de retraite?...



Photo Presse canadienne

« Les affaires de M. Dow Jones n'ont pas l'air à trop aller »...

Comme dans les vues!!!

Montréal, 21 octobre 1987, 10 heures 35, deux jours après le «krach». Je pénètre dans «l'enceinte sacrée» de la Bourse de Montréal.

Ça n'a rien à voir avec celle de New-York, me dit-on, Ça ne fait rien. C'est quand même fascinant. Absolument fascinant. Comme dans les vues.

Je n'ai pas assez d'yeux pour tout voir. D'immenses tableaux, des chiffres, des chiffres

et encore des chiffres et des chiffres qui changent tout le temps! Des ordinateurs, des ordinateurs, et encore des ordinateurs! Là, on est en contact direct avec Toronto, New-York et le journal financier qui n'arrête pas de défiler sous nos yeux: les grandes transactions de la journée; Reagan tiendra une conférence de presse ce soir; M. Untel de la compagnie X annonce qu'il prend sa retraite.

Les lumières sur les tableaux s'allument. On transige,

on «call», on court, on téléphone, on répond au téléphone. Sur le parquet, les papiers s'amoncellent.

À la Galerie des visiteurs, on surveille attentivement les cours boursiers. Certains se félicitent d'avoir acheté hier (20 octobre, lendemain de la dégringolade). D'autres, sans aucune émotion, regardent, n'osent pas parler.

ENTREVUE

ENFIN «LE GRAND SOIR»?

Lundi, 19 octobre 1987. Les Bourses du monde entier connaissent le plus grand effondrement de leur histoire. Le système capitaliste est ébranlé? Mais non, ce n'est pas encore «Le Grand Soir»!!! Mais peut-être une punition du Bon Dieu à l'endroit de Mme Thatcher par le biais de British Petroleum...

Alors que tous les médias ont fait appel aux images de «krach», de «lundi noir», «de bain de sang à Wall Street», de «massacre», pour traduire ce qui s'est passé dans les différentes Bourses du monde entier, dans les milieux financiers, on parle tout simplement de «correction» du marché.

Mais en même temps, les politiciens s'assurent que les réserves des pays injectent les liquidités nécessaires pour supporter le système.

Du côté du commun des mortels, c'est l'évocation immédiate du spectre de 1929: «Qu'est-ce que ce krach signifie? Qu'est-ce qui va m'arriver? Vais-je perdre ma job? Allons-nous revivre la récession du début des années 80?»

Même s'il n'y a qu'une infime



Le parquet de la Bourse de Montréal, le 19 octobre dernier.

partie de la population qui investit à la Bourse, ça concerne tout le monde. Parce que la Bourse obéit à l'inflation,

à l'augmentation des salaires, au taux d'intérêt et à la balance commerciale. En dernier lieu, si ça va mal à la Bourse,

Photo Presse canadienne

Un monde fou, fou, fou...

Je ne peux m'empêcher de penser que lundi, pendant la plus grande dégringolade de l'histoire du marché boursier, ce devait être un monde fou, fou, fou... de désespoir. La catastrophe devait activer davantage les déplacements, les téléphones, les tableaux, les ordinateurs, les papiers... et les nerfs. Ce beau monde de la finance, d'ordinaire si froid, si rationnel, si logique, si viril, a soudainement P-A-N-I-Q-U-É.

Malgré tout, cela n'arrive

pas à me toucher. Pas que le malheur des uns fait le bonheur des autres, NON. Je réalise avec plus de ferveur que jamais combien tout cela est factice. Je pense aussi qu'il n'y a pas de justice. Qu'il y en a qui triment dur, qui ont trimé dur tout le temps de leur vie et qui subissent les fluctuations du marché et les humeurs de ceux qui font de l'argent avec l'argent des autres. Le malheur, c'est que plusieurs petits épargnants se sont laissés prendre au jeu.

En regardant tous ces

chiffres et les annonces financières défilant au tableau, je me rends compte que ça ne prend pas grand chose pour déstabiliser un marché. Il suffit simplement de voir passer la vente d'un gros bloc d'actions ou encore, une déclaration politique inappropriée de Reagan, et voilà, «c'est reparti mon kiki comme en '29!». Le marché change de bord. La panique reprend. Mais cette fois là, les p'tits épargnants ne font plus partie de la «game». Le rêve n'est plus accessible....

ça risque d'avoir des répercussions sur l'ensemble de l'économie, et sur nous aussi, «le monde ordinaire».

Nouvelles CSN a rencontré Michel Tremblay, actuaire à la firme Les Conseillers du Saint-Laurent. Cette corporation est gestionnaire de fonds de retraite, de fonds de placement et conseille aussi au financement des entreprises. Les Conseillers du Saint-Laurent est aussi celle qui gère le fonds Bâtirente, ainsi que la caisse de retraite des salariés de la CSN et celles d'autres syndicats affiliés.

«Tout le monde a intérêt à ce que la Bourse aille bien»

«Ce qu'on ne dit pas au grand public, c'est que tout le monde a intérêt à ce que le marché boursier aille bien, explique Michel Tremblay. Tout le monde. Mais principalement les travailleuses et les travailleurs, à cause des répercussions à la chaîne. On a donc intérêt à maintenir la Bourse à un niveau raisonnable.

«Il est encore trop tôt pour interpréter que cette baisse boursière entraînera une récession économique. Les médias ont mesuré la chute de la Bourse en chiffres absolus. Dans le milieu de la finance, elle a été évaluée en fonction des profits. C'est ce qui peut expliquer la différence entre l'utilisation des termes «krach» et «correction» par les uns et les autres. Le marché boursier de Dow Jones, ce fameux lundi soir, a connu une baisse de 22,6%. C'est beaucoup. Ce qu'on ne dit pas cependant, c'est qu'il fermait à 16%. Cela signifie 16 fois les profits comparativement à 22 fois. Est-ce

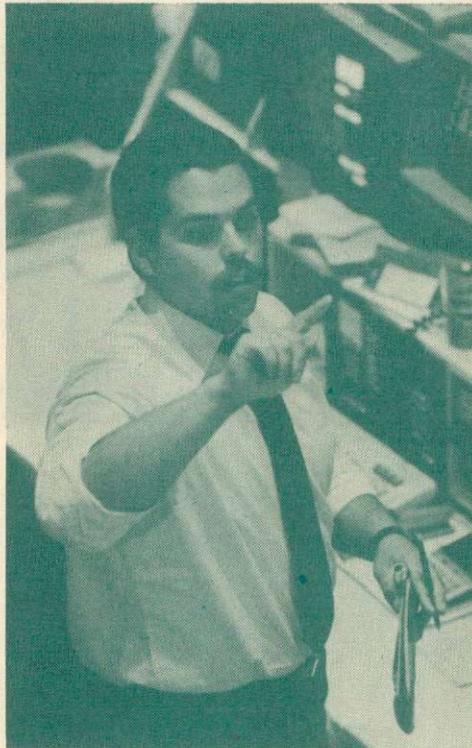


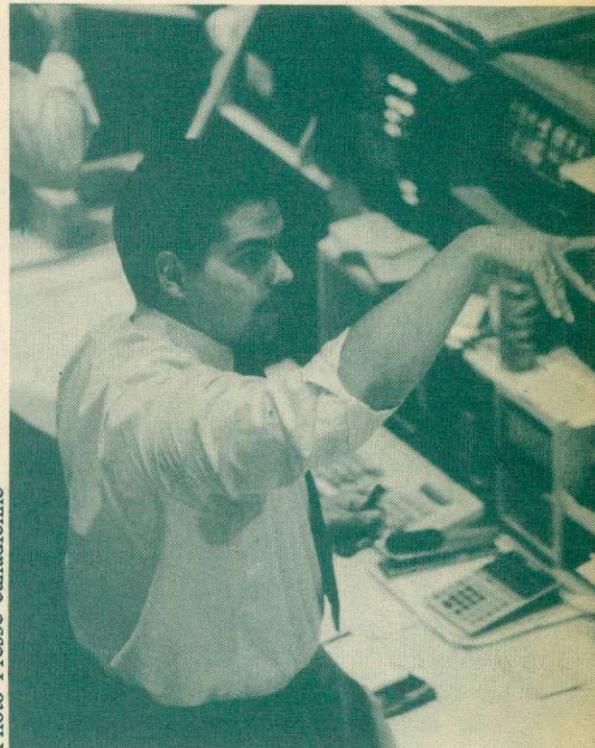
Photo Presse canadienne

Un courtier en pleine «conversation visuelle».

qu'on peut appeler ça un «krach»? Cela peut y ressembler. Dans les faits, cela signifie simplement que les titres ont repris le niveau qu'ils avaient avant la hausse. Les profits demeurent. Moins élevés que ce que le marché anticipait? Puis, après? Tant qu'ils ne sont pas aux livres comptables, il n'y a pas de perte réelle».

Comme aux courses...

«Ce qui n'a pas été suffisamment dit, c'est que depuis avril 87, l'indice boursier ne cessait d'augmenter et qu'il fallait être prudent, ne pas investir. Personne n'y a cru. Les gens ont réagi tout à fait comme des joueurs aux courses. Ils avaient de bons tuyaux. Ils achetaient, ils achetaient, et ne se demandaient même pas, pas plus qu'à leurs courtiers, d'ailleurs, si c'était vraiment le temps d'acheter».



Des pertes factices pour les caisses de retraite

Celles et ceux qui s'inquiètent des placements à la Bourse que contiennent leurs fonds de pension peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

«Les pertes encourues sont artificielles, de dire Michel Tremblay. Les gestionnaires des fonds de pension sont plutôt du genre conservateur. C'est un faible pourcentage des fonds qui est investi à la Bourse. Une gestion de caisse de retraite ressemble aux proportions suivantes: 20% d'investissements en actions, 60% en obligations et 20% en «cash».

«Pour ces institutions, les pertes sont strictement sur papier. Aucun

des profits réalisés n'était encore capitalisés. De plus, comme le marché des obligations était à la hausse, une certaine compensation s'est effectuée.

«Il y a deux types de caisses de retraite: celles parrainées par des employeurs à but non lucratif (gouvernement, syndicat, transport, municipalité) et celles parrainées par des employeurs à buts lucratifs. Dans le premier cas, il s'agit généralement de régimes généreux. Bien capitalisés, l'employeur utilise les surplus pour bonifier le régime. Quant au deuxième, s'il n'y avait pas eu de baisse boursière, les profits auraient permis aux employeurs d'aller chercher des sommes importantes pour les investir dans leur fonds de roulement. Mais, même pour eux, la baisse boursière a eu des impacts mineurs».

Les petits y ont goûté

Cette spectaculaire dégringolade boursière en a touché plus d'un. Mais la raclée, c'est le petit épargnant qui l'a subie.

«À la Bourse, on parle d'un gros portefeuille, ou d'un portefeuille respectable, à compter d'un million de dollars, rappelle Michel Tremblay. Or, ce ne sont pas les gros portefeuilles qui se sont vidés mais les petits. Pour les gros portefeuilles, les pertes demeurent sur papier. Mais les petits, particulièrement ceux qui achètent sur «marge» ou à crédit, ceux-là, ils se sont faits vider.

«Les acheteurs sur «marge» achètent souvent au montant maximum du prix et investissent à la limite, parfois même plus que leurs moyens ne leur permettent. À la Bourse, il existe une règle: pas plus de 50% de la valeur marchande à découvert. Dès que cette règle n'est pas respectée, des avalanches de vente se déclenchent. Comme l'acheteur sur marge ne peut payer son courtier, le courtier, pour se rembourser, vend les titres. Commentent ainsi les effets à la chaîne».

Foglia l'avait pourtant prédit...

Cette baisse soudaine était prévisible, mais personne ne voulait y croire, explique Michel Tremblay. À la firme Les Conseillers du Saint-Laurent, on suivait de près les indices boursiers,



Photo Presse canadienne

Une dure, très dure journée...

le marché obligataire, les variations du taux d'intérêt. On s'intéressait aussi aux différentes analyses publiées par les chroniqueurs financiers.

Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est un texte écrit par le journaliste Pierre Foglia qui a retenu leur attention. Ce texte, «La macramé financière», décrivait les nouveaux investisseurs à la Bourse: «ceux qui, du jour au lendemain, s'imaginent qu'ils ont tout compris de la Bourse parce qu'ils ont lu la chronique à Piché...» et parce que leurs actions ne cessent de monter.

Foglia explique qu'il ne connaît rien à la Bourse, mais qu'il connaît bien les jeux d'argent et que celui-là ne devait pas être tellement différent des autres. «Le principe est toujours le même: d'abord, attirer le plus de pigeons possible. Ensuite, les laisser gagner un peu, leur donner des miettes, pour qu'ils s'approchent de plus en plus. Et là, quand ils sont assez près: les plumer!».

Foglia prévoyait déjà que toute une «gang» allait joliment se faire ramasser tout à l'heure. Il concluait: «c'est que la règle unique pour gagner aux jeux de l'argent, c'est avoir de l'argent. Les autres qui croient que

l'important, c'est de savoir jouer, les autres se font toujours fourrer».

Dans le milieu de la finance, le texte de Foglia décrivait un nouveau et important comportement social. Il y a plus de gens qui jouent maintenant à la Bourse. Ces nouveaux boursicoteurs n'ont connu qu'une chose: la montée des titres. Éblouis par la progression du marché boursier, ils n'ont pu imaginer que ce marché redescendrait un jour. La plupart de ces boursicoteurs sont des acheteurs sur «marge», agissant à court terme plutôt qu'à long terme. Voilà toute la différence dans un monde où règne la règle: «c'est avec de l'argent que l'on fait de l'argent».

Aujourd'hui, la crainte de Michel Tremblay «c'est que l'effondrement boursier amène le petit épargnant à trouver la «game» trop dure, trop violente, et qu'il cesse de s'y intéresser».

Pour Michel Tremblay, «le malheur, c'est que plusieurs ont mis tous leurs œufs dans le même panier. La Bourse, ce n'est pas un jeu d'enfant. Avec des fluctuations qui vont de 9 à 20% par jour, l'appât du gain est tentant et on est souvent porté à oublier le rendement à long terme».

« Tout le monde le fait, donc, je l'ai fait... »

Par Jean-Pierre Paré

Juillet '87. Au beau milieu l'été éclate au grand jour un scandale qui éclabousse tout le réseau des services sociaux: «*La police enquête sur l'ex-direction du CSSMM*» titre Le Devoir.

On parle de malversations qui atteindraient le chiffre faramineux de quatre millions de dollars. Principal accusé: le directeur-général du Centre de services sociaux du Montréal-Métropolitain, Jean-Richard Charbonneau.

Quatre millions de dollars qui, révèle le rapport de la firme comptable Price Waterhouse, chargée d'enquêter suite à la démission fracassante de la représentante des employés cliniques au conseil d'administration, auraient été littéralement jetés par les fenêtres.

Abonnement à un club de golf, week-end de ski et voyages en Europe aux frais de la princesse, décoration somptuaire du bureau du DG, repas gastronomiques copieusement arrosés des meilleurs crus, billets de spectacles, location de limousine, octroi de «sous-contrats» à gauche et à droite, ...impossible d'énumérer ici tous les exemples contenus dans ce rapport: vous pouvez quasi-

ment imaginer ce que vous voulez, tout (ou presque), s'y trouve...

Quatre millions de dollars (1,5 million\$, disent les uns; 2 millions\$, disent les autres: mais est-ce que cela a vraiment de l'importance?) dilapidés ainsi à même les fonds publics (nos impôts), comme si, avec le statut de haut-fonctionnaire de l'État, s'ajoutait le privilège de mener une vie de pacha. Et cela, au moment même où les 1,400 employé-e-s du CSSMM tiraient le diable (lire: les coupures budgétaires) par la queue, essayant malgré tout d'accomplir leur boulot le mieux possible, même avec des salaires coupés, même avec du personnel réduit.

Le pire, c'est que le DG Charbonneau s'est défendu sur la place publique par le classique «*tout le monde le fait, donc, je l'ai fait!*». Et pire encore, c'est que les autres scandales de même nature qui ont suivi nous ont fait découvrir qu'il disait vrai!!!

NOUVELLES CSN a interviewé la présidente du syndicat du CSSMM Cécile Côté, qui a joué un rôle important dans l'évolution du dossier sur la place publique.

« Avec le seul argent d'un abonnement de \$11,000 à un terrain de golf, explique Cécile Côté, tu peux engager un jeune praticien en intervention sociale à demi-

temps pendant un an. Ou encore, tu peux équiper ou aider un foyer de groupe pour «jeunes en difficultés» à démarrer, nous qui manquons toujours de ressources de cette nature.

« Avec l'argent des repas gargantuesques, tu peux organiser des sessions de formation supplémentaires pour le personnel.

« Avec le vin qui l'arrose, tu peux fournir le matelas neuf qui manque à la famille d'accueil, ou encore, la bicyclette tant désirée par les enfants dont elle s'occupe.

« On pourrait donner des centaines d'exemples du même genre.

« Car ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'un Centre de services sociaux, ça donne des services directs à la population: ce sont des consultations, des

rencontres avec les gens; nous prenons directement en charge des êtres humains qui se trouvent parfois dans des situations très éprouvantes; car ce n'est généralement qu'en tout dernier recours qu'ils font appel à nous, quand ils ont vraiment besoin d'aide extérieure ou spécialisée. Alors, tout argent ainsi gaspillé a une incidence directe sur ces services et entraîne des conséquences à la chaîne qui, au bout de la ligne, coûtent beaucoup plus cher à la société que les factures de repas ou d'un abonnement de golf elles-mêmes.

« Le processus d'escalade est simple à comprendre: pas d'argent, pas de personnel; pas de personnel, moins de services; moins de services, liste d'attente plus longue; et attente plus longue signifie la plupart du temps

que lorsque la travailleuse sociale intervient, deux ou trois mois plus tard qu'elle aurait pu le faire si elle avait eu une charge de travail normale, le problème s'est aggravé. Et elle doit alors placer l'enfant en Centre d'accueil, par exemple, ce qui coûte une fortune à la société; ou le cas est déjà rendu en Cour, ce qui est également très coûteux.

« Sans compter toute la détérioration de l'être humain concerné, les crises et les détresses que tu le forces à subir à cause de ces délais; et sans compter, non plus, que la travailleuse sociale subit, elle aussi, les conséquences de cette situation parce que son travail en est considérablement compliqué, plus stressant, etc, ce qui conduit au burn-out, ce qui entraîne encore d'autres coûts sociaux.»



Cécile Côté

« L'entreprise privée fait mieux? La preuve est faite que c'est faux! »



Il est facile de comprendre que la divulgation du scandale sur la place publique a eu l'effet d'une véritable bombe chez le personnel du CSSMM.

« Il est sûr que cela a entraîné une profonde crise de confiance envers nos gestionnaires, raconte Cécile Côté. Dans le quotidien, cela s'est manifesté par le questionnement des direc-

tives qu'on nous transmet, y compris de la part de nos supérieurs immédiats, même si nous savons qu'ils n'ont aucun pouvoir réel sur la façon dont le budget du CSS est dépensé.

« Les employé-e-s se sont souvenus, par exemple, qu'ils avaient toujours dit que les contrats d'évaluation des services

accordés à des firmes privées étaient inutiles, que ça ne donnerait rien, que c'était de l'argent gaspillé, poursuit-elle. Et là, ce rapport (de la firme comptable Price Waterhouse) le confirmait. Alors, ils ont dit: « maintenant, écoutez ce qu'on a à dire, c'est nous qui avons l'expertise ». C'est évident que ça ne crée pas le climat de travail le plus agréable,

mais à l'avenir, ils vont critiquer les décisions davantage, les questionner, parce que ce rapport a confirmé qu'ils avaient raison depuis toutes ces années.

« Il faut bien comprendre le contexte dans lequel nous vivons depuis tout ce temps. Quand Charbonneau est arrivé, il remplaçait Jean-Bernard Robi-

« Une question de conscience sociale »

chaud. Ce dernier est le genre d'homme qui, par exemple, lorsque nous avons eu nos coupures de salaires, ainsi que des réductions de services, a refusé de toucher son augmentation en signe de solidarité avec les employés et la population.

«Alors, on nous a dit: «Charbonneau, **LUI**, c'est un gars de l'entreprise privée. **LUI**, il va gérer ça, le CSSMM. L'entreprise privée, **EUX AUTRES**, ils savent comment on gère un établissement. **LÀ**, on va devenir **PRODUCTIFS, EFFICACES**, il n'y aura plus de listes d'attente», etc.

«Price Waterhouse a démontré que c'est pas vrai que l'entreprise privée, quand elle travaille pour l'État, ça donne de si bons résultats. La preuve est maintenant faite que les méthodes de l'entreprise privée ne sont pas garantes d'une plus grande productivité et de meilleure gestion, de moins de gaspillage et de plus d'économie, comme le proclame **LEUR** discours.

«Cette constatation a été très importante dans la reprise de confiance en eux-mêmes qu'en ont ressenti le personnel. Avant, on nous disait que nous n'étions pas bons et que les consultants privés nous diraient quoi faire pour le devenir.

«Résultat? Le pire scandale dans toute l'histoire des Centres de services sociaux!».

Dans les mois qui ont suivi, le scandale du CSSMM a fait des vagues dans d'autres établissements montréalais, dont certains dirigés par des hommes qui siégeaient également au Conseil d'administration du même CSSMM ou encore, y jouissaient de sous-contrats: à l'hôpital Sacré-Cœur, à l'hôpital Santa-Cabrini et à l'hôpital Royal Victoria. Toujours le même triste spectacle: des gestionnaires de fonds publics qui pataugent allègrement dans un laxisme que d'aucuns qualifieraient facilement de décadent.

Mais qu'est-ce qui fait donc que ces gens-là, qui sont grassement payés (parfois plus de \$100,000 par an, en comptant les «dépenses» officiellement remboursées), se mettent à agir ainsi? Sont-ils tous vraiment malhonnêtes?

«Je crois que c'est surtout une question de rapport qu'ils ont face à l'argent des autres, répond Cécile Côté. C'est comme si ces fonds publics, qui appartiennent à tout le monde, n'étaient, à leurs yeux, l'argent de personne. Comme s'il s'agissait de ressources sans fond. «C'est difficile à analyser, mais je dirais que dans le secteur public en général, il y en a qui en «prennent trop large» à ce point de vue. Et jamais on en souffle

mot. Ça m'étonnerait que ce soit de cette façon que l'entreprise privée se gère elle-même...

«Je crois aussi qu'il y a là comme une absence de conscience sociale de la part de ces personnes.

«Cette attitude viendrait-elle du fait qu'ils ne se sentent pas responsables **individuellement** des gestes qu'ils posent avec l'argent des contribuables?...

«C'est comme si aucune mesure n'existait plus. Quand on regarde tous ces scandales qui éclatent...on dirait que l'on finit par «vivre avec ça», comme si c'était normal. Moi, je ne suis pas d'accord avec cela. Je suis peut-être rétrograde, idéaliste, et tout, mais je ne veux pas d'une telle société».

Cécile Côté met aussi en cause la responsabilité politique du gouvernement dans de tels comportements.

«Il faut voir aussi que ces gens n'ont personne pour les rappeler à l'ordre, pour leur imposer des garde-fous. Et puis, il faut le dire, on n'impute pas à tous leurs responsabilités: dans le scandale du CSSMM, tous ceux autour du directeur-général qui en ont été complices par leur silence ne seront pas touchés, mais ils ont tout de même vu ce qui se passait sans mot dire.

Certains ont même eu des promotions depuis!

«Charbonneau lui-même a dit publiquement qu'il avait tout simplement agi comme partout ailleurs dans le réseau, que c'était normal. Et là, avec les autres scandales qui suivent en cascade, on est en train de se rendre compte que c'est vraiii!

«On s'est aperçu, dans cette affaire, qu'il existe aussi une certaine forme de collusion entre des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et les personnes prises la main dans le sac. Ils nous disaient: «Énervez-vous pas... Il n'y a pas de problème, chez-vous... tout est sous contrôle...».

«Finalement, on peut dire que oui, comme l'a souligné un journal, c'est «forcée par le scandale du CSSMM» que la ministre s'apprête à émettre des directives pour avoir un meilleur contrôle sur les directions du réseau des affaires sociales. Nous, on espère que cela aura pour résultat que nous trouverons des gestionnaires qui ont une certaine conscience sociale pour administrer les établissements du réseau. Si de telles personnes, avec le salaire qui leur est offert, sont introuvables, alors... nous avons un sérieux problème de société».

Charlotte, citoyenne de deuxième classe

Par Henri Jalbert

Travailler à pourboire: c'est payant? À première vue, peut-être! Mais quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que la réalité peut être toute autre. Rien ne vaut une démonstration: parlons donc du cas type d'une «serveuse» dans un bar de quartier.

Charlotte travaille cinq soirées de six heures par semaine, pour une semaine de trente heures. Elle gagne le taux horaire minimum des gens à pourboire, soit \$3.84 de l'heure, pour un «salaire» hebdomadaire de \$115.20.

À cela, il faut ajouter les fameux pourboires. Avançons le chiffre réaliste de \$50 par soir, pour un total de \$250 à la fin de la semaine. Nous arrivons ainsi à un «salaire» hebdomadaire de \$365.20.

Quand elle fait son rapport d'impôt, à la fin de l'année, elle est obligée par la Loi de l'impôt de déclarer l'ensemble de ses revenus, soit le «salaire» hebdomadaire de base qu'elle reçoit directement de son patron, ainsi que l'ensemble des pourboires qu'elle reçoit des consommateurs. En effet, les pourboires sont considérés, au ministère du Revenu, comme des revenus.

Première classe, deuxième classe?

À un certain moment, il arrive un pépin. Il y a tout-à-coup une baisse de clientèle. Le patron décide qu'il fait une mise à pied. Et c'est Charlotte qui écope.

Le lendemain, elle s'en va donc au bureau d'assurance-

chômage le plus près de chez elle remplir sa demande de prestations, en faisant des calculs dans sa tête:

«Mes revenus déclarés depuis deux ans sont de \$365.20 par semaine. L'assurance-chômage, c'est 60 pour cent de mes revenus. Donc, je vais toucher \$217.32 par semaine. Ça va être serré pour arriver, mais en faisant des efforts, ça devrait aller!»

Et voilà qu'elle apprend qu'il en va autrement. Ce qu'elle recevra de l'assurance-chômage, ce n'est pas \$217.32 par semaine, soit soixante pour cent de ses revenus habituels, comme les autres travailleurs qui se présentent au bureau de l'assurance-chômage, mais \$69.12, soit soixante pour cent du «salaire» hebdomadaire (au taux minimum) que son patron lui verse. Moins que le bien-être social.

C'est ainsi que Charlotte apprend à ses dépens qu'elle est une citoyenne de première classe quand elle paie ses impôts, et qu'elle devient une citoyenne de deuxième classe quand elle se présente à l'assurance-chômage pour en retirer des prestations.

Quand elle quitte le bureau de l'assurance-chômage, Charlotte ne peut s'empêcher de se dire pour elle-même: «Maudit

métier. Le prochain qui me lance un Hey! Charlotte... Deux bières! s.v.p., y sait pas ce qui l'attend!»

Promesse d'emploi

Puis, reprenant son sang froid, elle décide de se trouver un autre emploi, si elle veut être capable de joindre les deux bouts. Deux jours plus tard, elle a trouvé un emploi dans un autre bar, un soir par semaine – le samedi soir, évidemment –, avec une promesse d'un emploi régulier après quelques semaines.

Le premier samedi soir – un de ces samedis où tout va sur des roulettes –, Charlotte se fait \$57 de pourboires en plus de \$3.84 de l'heure pendant six heures (\$23.04), pour un total \$84.03.

Évidemment, elle se fait couper son assurance-chômage. Mais elle se dit que mieux vaut travailler, même si c'est pour toucher le même montant que l'assurance-chômage. Surtout que dans quelques semaines, il y a un emploi régulier qui l'attend.

Sauf qu'après quelques semaines, ce n'est pas un emploi régulier qui l'attend, mais une autre mise à pied. Donc, un retour au bureau de l'assurance-chômage.

La Reine de cœur

Finalement, à l'automne, elle trouve un nouvel emploi régulier comme serveuse dans un restaurant, *La Reine de cœur*.

Même salaire de base, un peu moins de pourboires, mais une bonne atmosphère et des camarades de travail sympathiques.

Le service de restaurant, c'est un peu plus affolant que le service de bar. Elle travaille 35 heures par semaine, pour un salaire de base de \$134.40; par contre, elle recueille en moyenne \$230 par semaine en pourboires. En tout, elle fait à peu près le même salaire qu'auparavant.

Mais après deux mises à pied en quelques mois, elle se dit qu'il vaut peut-être mieux se faire des réserves... au cas. C'est ainsi qu'elle s'ouvre un deuxième compte à la Caisse populaire du coin, dans lequel elle dépose chaque semaine le quart de ses pourboires – en fait, \$60 par semaine – de façon à s'assurer un revenu susceptible de lui permettre de vivre si elle doit faire face encore une fois à une mise à pied.

Et, comble de bonheur, en février, on lui garantit son emploi au moins jusqu'à l'été. Mais l'été, les gens du quartier vont beaucoup plus dans le centre-ville... alors c'est moins sûr. Elle se dit: «C'est moins grave, j'ai quasiment \$1,000 dans mon p'tit compte. Si jamais je n'ai pas d'emploi l'été prochain, j'en aurai quasiment \$2,000. Ça me servira de complément à l'assurance-chômage.»



Les fonctionnaires de l'impôt

Mais février, c'est aussi le temps de l'impôt. En remplissant ses formules de déclaration de revenus, elle se rappelle qu'à l'assurance-chômage, ses pourboires ne sont pas du tout reconnus comme des revenus.

«Si on ne considère pas mes pourboires comme des revenus quand c'est le temps de toucher l'assurance-chômage, alors pourquoi les considère-t-on comme des revenus quand c'est le temps de payer mes impôts?»

Et c'est ainsi qu'elle décide d'omettre dans ses revenus une

partie de ses pourboires, ceux qu'elle dépose dans son deuxième compte, «le p'tit compte pour le chômage», comme elle l'appelle. *«Pour octobre, novembre et décembre, c'est juste \$700. Et puis après, c'est juste un peu de justice.»*

Et la vie continue. Jusqu'au jour où les fonctionnaires du ministère du Revenu du Québec décident d'aller enquêter au restaurant *La Reine de cœur* pour vérifier les «coupons de caisse» et les factures.

Ils profitent de l'occasion pour «scruter» les factures des

serveurs et des serveuses, qui doivent les initialer avant de les remettre à leurs clients, lesquels les remettent à leur tour à la caissière pour en acquitter le coût.

Les «fonctionnaires de l'impôt» calculent les pourboires à leur façon, à partir de la moyenne des pourboires laissés par les consommateurs qui utilisent une carte de crédit. Tout le monde sait que quand tu paies avec ta carte, tu laisses facilement plus que quand tu dois laisser de «l'argent sonnante» que tu sors directement de ta poche. Tout le monde... sauf les fonctionnaires de l'impôt.

Ne reste que la deuxième classe

Charlotte a beau essayer de se convaincre que s'il y a une justice dans ce bas monde, jamais elle n'aura de mauvaises nouvelles de l'impôt, il y a un petit doute qui lui revient sans cesse à l'esprit: *«Avec eux autres, on sait jamais à quoi s'attendre!»* En effet, les histoires d'impôt sont légion dans le métier.

Toujours est-il que quelques semaines plus tard, Charlotte reçoit un avis du ministère du Revenu du Québec l'avertissant qu'après étude de la comptabilité du restaurant *La Reine de cœur*, ses revenus imposables personnels pour l'année précédente sont majorés de \$1,042, et qu'elle est conséquemment poursuivie pour avoir omis de déclarer tous ses revenus.

Charlotte savait pourtant très bien que pour cette période, c'était \$700 au maximum. Jamais \$1,042.

C'est ainsi qu'elle apprend à ses dépens qu'elle n'était pas citoyenne de deuxième classe uniquement quand elle se rendait au bureau de l'assurance-chômage, mais également quand elle payait ses impôts.

Il y a un an: Gaston Harvey...

Par Michel Rioux

«Dieu ne tolère pas la mort, ni l'inégalité, ni l'écrasement de ses créatures. Il se tient carrément du côté de ceux et celles dont la vie est le plus menacée. Il fait sortir son peuple opprimé».

Benoît Fortin, prêtre capucin

Environ deux cents militantes et militants, la majorité employé-e-s au Manoir Richelieu, ont assisté le 24 octobre à une célébration liturgique marquant l'anniversaire de la mort de Gaston Harvey, à Pointe-au-Pic. C'est le Père Benoît Fortin, capucin, qui a accepté l'invitation de témoigner de sa foi profonde.

«L'espérance chrétienne n'est pas facile à porter dans ces temps durs. Notre

foi n'est pas un somnifère, ni un calmant ou une illusion. Elle se veut une ouverture sur la vie réelle», a-t-il rappelé dans son homélie, faite de mots simples, mais pleins d'espoir et de symboles.

«Comme bien d'autres, cette mort a ébranlé ma foi et mon espérance. Quelque chose de profond a été attaqué en nous. Ceux et celles qui luttèrent pour la justice dans l'espérance d'un monde nouveau ont eu le vertige. La justice existe-t-elle? Notre espérance est-elle dans le vide? Dieu est-il avec les pauvres et les opprimés?» Rapidement, cependant, il rappelle le parti-pris constant de Jésus en faveur des pauvres et des opprimés.

Reprenant le thème de la campagne des employé-e-s du Manoir, **Revivre en paix dans Charlevoix**, il précise: *«Dans notre*

région qui vit des conflits difficiles, ne rêvons pas d'une réconciliation qui ignore les conflits; mais cherchons la justice. Tout est là, si on croit que rien ne peut être construit de solide sur ce qui est injuste.»

Et ces raisons d'espérer, malgré les temps difficiles, Benoît Fortin les affirme ainsi: *«Dans ce temps d'après crise où le profit, la privatisation et le libre-échange sont rois, où les gros sont proclamés vainqueurs et sauveurs, il est important de se souvenir que les pauvres et les opprimés sont objets de la Promesse de Dieu. Le Magnificat se réalisera lorsque les puissants seront renversés de leur trône et les pauvres rétablis dans leur dignité et relevés.»*

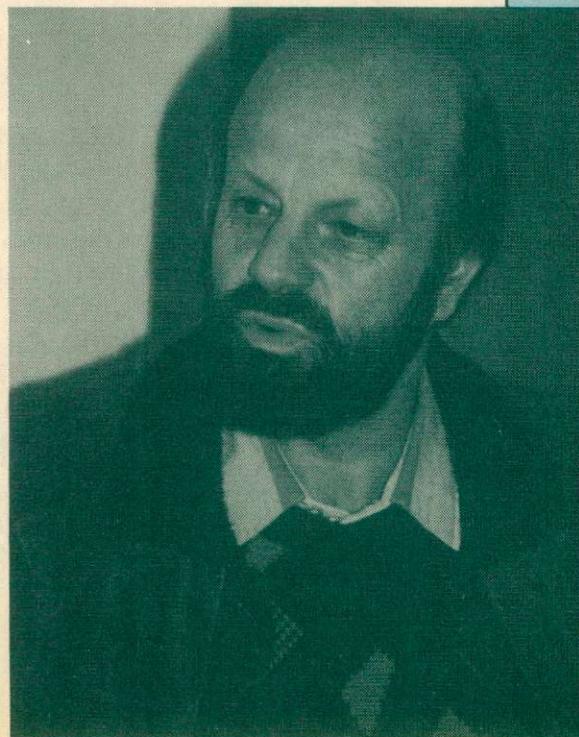
Quand on lui demande pourquoi il s'implique de cette façon, il répond: *«Il s'est passé ici des choses graves. L'Évangile n'est pas neutre. Il faut agir et témoigner».*

C'est une trajectoire singulière qu'a suivie Benoît Fortin, aujourd'hui supérieur de la communauté des capucins, un des ordres qui se situent dans la lignée de

François d'Assise. À 50 ans, son engagement demeure du côté des humbles, du côté de celles et de ceux dont il est issu. Aîné d'une famille paysanne qui compte toujours 17 enfants, élevé sur une terre dans un petit village du comté de Témiscouata, à St-Eusèbe, le père Fortin a déjà expliqué en entrevue, à Radio-Québec, qu'il lui avait fallu reprendre contact avec sa *«souche»*. Ce qui l'avait mené, comme plusieurs de ses confrères, à vivre ses convictions au niveau même des travailleuses et des travailleurs.

C'est ainsi qu'il s'est retrouvé prêtre-ouvrier à l'hôtel Hilton de Québec. Il y fut d'ailleurs, il y a plus de dix ans, l'un des principaux artisans de l'organisation d'un syndicat affilié à la CSN, portant ainsi le premier coup au tristement célèbre Local 31.

Ce ne fut pas facile. Congédié pour activités syndicales, la Cour suprême ordonna sa réintégration après cinq ans de délais juridiques. Voilà un homme qui ne craint pas de témoigner de ses convictions. Après avoir partagé un repas de cipâte avec des employé-e-s du Manoir, dont Jeannine Harvey et Louiselle Pilotte, Benoît Fortin se dira fier de faire partie des *«frères mineurs»*, comme on appelle les capucins dans le jargon religieux. *«Ce monde-là, c'est mon monde»*, ajoute-t-il, les yeux pleins de lumière.



«La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie»

par Jean-Anne Bouchard

Du 8 au 13 novembre, à Montréal, des syndiqué-e-s de la CSN, des membres d'organismes syndicaux et de santé du Québec, ainsi que 20 délégations syndicales venues de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe seront réunis pour participer à un colloque syndical et international sur la santé sous le thème: **La Santé du Monde**. La Chine, le Bangladesh, la Tanzanie y seront représentés pour la première fois.

Pour se situer, rappelons que ce colloque international est le quatrième colloque thématique organisé par la CSN. En 1983, la centrale, en collaboration avec le Bureau international du travail, le BIT, tenait un colloque international sous le thème: **Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses**.

Cette rencontre internationale a eu des répercussions sur le développement de nouvelles recherches sur la santé des femmes au travail, recherches qui étaient alors pratiquement inexistantes, ou encore axées uniquement sur la reproduction.

S'ouvrir aux autres réalités

Même s'il est encore trop tôt pour mesurer les impacts du présent colloque, Monique Simard, première vice-présidente de la CSN et responsable de l'organisation de cette rencontre, déclare qu'en cette fin de décennie, «l'occasion ne pouvait être plus propice pour la CSN et nos syndiqué-e-s qui

travaillent quotidiennement dans le secteur de la santé de revoir notre conception de la santé pour développer une approche plus critique et s'ouvrir aux réalités vécues dans d'autres continents et pays».

Ainsi, pour avoir une perception d'ensemble de l'état de santé des populations dans le monde, Gilles Bibeau, de l'Université de Montréal, et Michel Doré, du Service de la Recherche de la CSN, ouvrent le colloque en présentant, à l'aide de données puisées de la Banque mondiale, un modèle d'analyse de la santé reliant les problèmes de santé des populations à tous les aspects politiques, économiques, et socio-culturels de la vie quotidienne.

La santé au travail

Dans cette même perspective, Donna Mergler, neurophysiologiste et chercheure à l'UQAM, présente une analyse démontrant les limites de l'approche médicale en santé au travail, favorisant pour sa part une approche préventive de la santé-sécurité au travail.

De plus, durant cette journée consacrée à la santé au travail, des ateliers porteront sur les normes et les règlements; sur l'action syndicale et le savoir; et sur la norme dite «double standard» concernant l'exportation, par les firmes canadiennes ou autres, de procédés ou de produits dangereux, interdits d'utilisation, exportation contre laquelle toutes les organisations syndicales à travers le monde luttent activement.

La santé mentale

Les troisième et quatrième journées porteront exclusivement sur la santé mentale et sur l'analyse du développement des systèmes de santé existants à travers le monde..

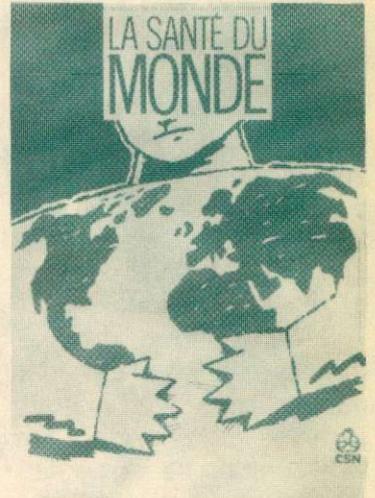
Pour la journée sur la santé mentale, cinq ateliers ne manquant ni d'intérêt ni d'actualité pour toutes les délégations ont été prévus: les services donnés aux réfugié-e-s souffrant de problèmes de santé mentale; santé mentale et système politique; désinstitutionnalisation et pouvoir politique des usagères et usagers; la santé mentale chez les femmes; et enfin, la santé mentale des travailleuses et des travailleurs de la santé.

Développer des alternatives

«Somme toute, nous dit Monique Simard, nous avons voulu que tous les sujets discutés au colloque tiennent compte d'un ensemble de facteurs ayant des effets sur la santé tels que le politique, l'économie, la culture..

«Ainsi, à travers toutes ces recherches, toutes ces expériences mises à contribution durant le colloque, on s'aperçoit que la définition de la santé, ce n'est pas uniquement l'absence de maladie. C'est beaucoup plus large que cela.

«Voilà pourquoi, tout en constatant les différentes situations vécues par les populations dans chacun des pays, situations souvent dramatiques à cause des guerres, de la famine, de la torture et de



la répression sous toutes ses formes, nous souhaitons fortement que les syndiqués de la CSN puissent constater l'éventail de modèles de santé existants dans le monde. Nous souhaitons aussi que ces débats et analyses puissent leur servir à développer des alternatives, proposer des solutions afin d'améliorer les services de santé et répondre encore plus efficacement aux besoins de la population du Québec.

«Si l'on tient compte du contexte politique dans lequel se donnent les soins de santé, on se rend compte avec encore plus d'acuité des limites des différents systèmes de santé existants, d'une part, et, d'autre part, des obstacles politiques, économiques limitant ou empêchant l'accès aux soins de santé à des populations démunies à travers le monde».

N.B.: NOUVELLES CSN rendra compte des débats et des conclusions du colloque dans notre prochaine édition.

COLLOQUE SUR LES TÉLÉJOURNAUX «PAS D'IMAGE, PAS DE MESSAGE!»

Par Luc Ruflange

«La planète s'en va à sa perte... Que doit faire le journaliste?»

Celui qui a posé cette question, un collaborateur du journal communautaire «La Criée», n'a pas obtenu une réponse précise, lors du colloque sur les journaux télévisés qui s'est tenu le 24 octobre dernier dans un hôtel de la métropole.

Ce colloque, dont le thème était «Pas d'image, pas de message!», était organisé conjointement par la Fédération nationale des communications (CSN) et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Cinq sous-thèmes de discussion ont été abordés: le choix de l'information; l'uniformisation de l'information; l'information sportive; l'information-spectacle; et enfin, les réseaux et les régions.

Le sujet qui a cependant le plus retenu l'attention, et qui était sous-jacent à toutes les discussions, ce fut sans contredit l'informa-

tion-spectacle, qui a littéralement volé la vedette.

Plusieurs intervenants sont venus dire qu'ils étaient en parfait accord avec l'affirmation contenue dans le thème même du colloque, «Pas d'image, pas de message!», et que cela ne les gênait pas du tout.

INFORMATION-SPECTACLE

«L'information-spectacle? Pourquoi pas?», a lancé dès le début Luc Lapierre, le rédacteur-en-chef et présentateur du Grand Journal à Quatre-Saisons.

«Faut appeler un chat, un chat. La télé, a-t-il poursuivi, c'est une affaire d'images. Faudrait pas s'en excuser, mais plutôt l'assumer une fois pour toutes.»

L'objectif primordial, pour lui, c'est d'intéresser le spectateur qui peut, par la suite, poursuivre dans les journaux sa quête d'information. Pour autant, bien sûr, que ceux-ci fassent leur travail d'information; mais cela est un aspect qui n'a malheureusement pas été abordé au colloque.

Pour Claude-Jean Devirieux, journaliste maintenant à la retraite, l'important, c'est de favoriser la



Louise Lévesque, journaliste de Radio-Canada à Rimouski.

réception du message. «Le spectacle, dit-il, il faut qu'il y en ait, il faut qu'il soit bon pour que le spectateur retienne le message.»

Il y a bien eu une ou deux voix discordantes pour venir soutenir qu'il y avait quand même un danger de sacrifier l'information pour le spectacle. Quelqu'un s'est même demandé si on pouvait intéresser le public sans être obligé de recourir au divertissement. Lui non plus n'a pas obtenu une réponse claire à ce sujet.

LOBOTOMIE DES SPORTS

La discussion sur l'information sportive a, pour sa part, donné lieu à des échanges beaucoup plus critiques. C'est ainsi que Serge Arsenault, de Radio-

Canada, en est venu à dire qu'accepter d'être commentateur sportif, en 1987, «c'est pratiquement accepter de subir une lobotomie».

«Les sports ne sont rien d'autre que des revenus, pour une télévision, a-t-il ajouté. Un spectacle industriel, une vache à lait qui conduit à l'abrutissement du peuple». Serge Arsenault a aussi insisté sur le fait que la section sportive de Radio-Canada ne disposait d'aucun budget pour fouiller des dossiers.

LES RÉGIONS

En ce qui concerne les réseaux et les régions, Louise Lévesque, du Syndicat (CSN) des journalistes de Radio-Canada, a déclaré qu'en réalité, au Québec, il n'y avait pas beaucoup de réseaux et qu'on assistait plutôt à une communication unidirectionnelle de Montréal vers la périphérie.

Celle-ci a de plus rappelé que les régions ont subi un important recul dans le domaine de l'information, notamment à la suite d'importantes coupures de budgets à Radio-Québec et à Radio-Canada.

Ce qui explique que l'on a de plus en plus souvent des routes bloquées, en région. «Il faut crier fort pour faire parler de soi», a ajouté Louise Lévesque, elle-même en poste à Rimouski.

Lock-out à l'Alcan de Shawinigan!

Les 485 travailleurs de l'aluminerie Alcan de Shawinigan sont en lock-out depuis le 31 octobre dernier.

Ces syndiqués, dont la convention collective est échue depuis le 30 août dernier, revendiquent principalement des modifications à l'horaire de travail et

l'amélioration des clauses concernant les congés mobiles.

HORAIRE DE TRAVAIL

Ces ouvriers désirent à l'avenir travailler de 7h30 à 16h avec la rémunération de la demi-heure de repas. Mais la multinationale canadienne tient

mordicus à l'horaire actuellement en vigueur: de 8h à 16h, sans demi-heure de repas payée.

CRÉATION D'EMPLOIS

Les syndiqués de l'usine de Shawinigan réclament le droit de reprendre les jours fériés et chômés, ainsi que le temps supplémentaire, en congés. Ils exigent également l'accès à la retraite anticipée à compter de l'âge de 60 ans. Ces formules permettraient la

création d'emplois dans une région marquée au sceau du chômage.

NÉGOCIATIONS

Le mois d'octobre a été ponctué de cinq journées de débrayages sporadiques.

Depuis juin dernier, il y a eu 24 rencontres de négociations. Au moment de mettre sous presse, aucune rencontre n'était prévue entre les deux parties.

Paru récemment

L'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) lançait la semaine dernière une recherche de l'économiste Ginette Dussault sur l'équité salariale en emploi pour les femmes, plus précisément sur la portée de la revendication «**À travail équivalent, salaire égal**».

Dans sa recherche, Ginette Dussault affirme que «*les emplois de femmes sont traditionnellement sous-évalués parce que, selon les employeurs, les femmes ont moins besoin d'argent que les hommes.*»

L'influence de l'histoire a joué un rôle important sur la détermination des structures des salaires des emplois féminins, selon elle. «*Il y a eu une époque où on justifiait ouvertement que les femmes n'avaient pas besoin des mêmes salaires que les hommes puisqu'elles n'avaient pas de responsabilités familiales. On ne prenait en compte que les besoins financiers des travailleurs, besoins liés à leurs rôles sociaux, pour déterminer les salaires: les femmes étaient rémunérées comme célibataires tandis que les hommes l'étaient comme chefs de famille. Ce rappel historique est important parce qu'on a hérité d'une structure de salaire à peu près inchangée.*»

L'auteur rappelle que le principe «**À travail équivalent, salaire égal**» est inscrit dans la loi québécoise depuis 1976 et qu'il n'en tient qu'aux femmes de faire appliquer cette revendication. «*L'objectif de la présente étude est justement de les aider dans leur réflexion, conclut-elle. Ce qui reste à faire, c'est de concrétiser ce droit dans chacun des lieux de travail.*»

Disponible au Centre de documentation CSN, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5, 514-598-2151.

Beloit: un bon contrat en poche

Les cent soixante-dix travailleurs et employé-e-s de bureau de l'usine de fabrication de machines à papier Beloit, de St-Joseph-de-Sorel, sont retournés à l'ouvrage le 2 novembre dernier après quatre mois de grève, avec un bon contrat en poche.

SALAIRES

D'ici l'échéance de la convention collective, le 30 septembre 1990, ces syndiqués toucheront des augmentations salariales totalisant 14.5% et une amélioration de leur régime de vacances de 1%. Ainsi, le salaire horaire moyen de ces métallurgistes passera de \$13.52 à \$15.58 d'ici 1990.

FONDS DE PENSION

Leur lutte leur a également permis d'obtenir l'administration conjointe du fonds de pension. De plus, Beloit versera, en moyenne, 2.5% au fonds de pension de chaque travailleur de son usine de St-Joseph.

ASSURANCES

La contribution de la multinationale américaine au régime des assurances augmentera aussi de \$0.09 à \$0.15 l'heure la première année du contrat, auxquels viendront s'ajouter une autre augmentation de \$0.15 l'heure la seconde année, et

une tranche de \$0.20 l'heure de plus la troisième année de la convention.

FLEXIBILITÉ DES MÉTIERS

La compagnie était en demande au chapitre de la définition des tâches, où elle exigeait une plus grande flexibilité des métiers. Les deux parties se sont finalement entendues sur une meilleure définition des tâches, tout en conservant le statu quo sur la flexibilité des métiers.

ANCIENNETÉ

Ce contrat améliore aussi les clauses d'ancienneté et de mouvements de main-d'œuvre.

HARO SUR LES GOUVERNEMENTS

Le contrat que Beloit a décroché avant la grève pour la fabrication d'une seconde machine à papier pour la nouvelle usine de Domtar, à Windsor, a été transféré aux États-Unis durant le conflit. Il semble que les gouvernements du Canada et du Québec, qui ont consenti à la compagnie Domtar un prêt sans intérêt de dix ans de cent cinquante millions de dollars, ainsi qu'une subvention de vingt-deux millions de dollars, n'ont pas pris les garanties nécessaires pour que ce contrat demeure au Canada.

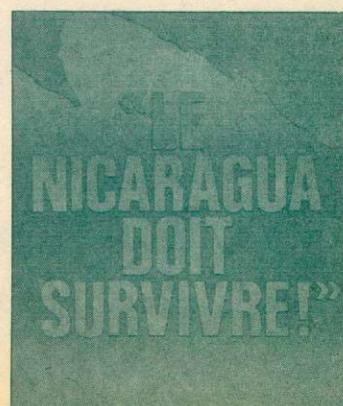
Dans le cadre de la campagne «**Outils de paix pour le Nicaragua**», la CSN et ses organismes affiliés appuient cette année un projet bien particulier, présenté par la Centrale sandiniste des travailleurs. C'est ainsi que vos dons serviront à l'achat d'outils pour un atelier de mécanique mis sur pied par le mouvement des Innovateurs, ce qui permettra aux ouvriers nicaraguayens de fabriquer des pièces de rechange, de réparer ou de remplacer les machines et équipements endommagés ou détruits par la guerre.

Faire parvenir vos dons au nom de CSN-Outils de paix, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5. Renseignements: 514-598-2088.



TRAVAILLER POUR LA PAIX

Plusieurs milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, ont marché dans les rues de Montréal, le 31 octobre, en faveur de la paix et du désarmement. Plusieurs membres de la CSN étaient présents. Au cours de la prochaine année, différentes interventions se feront auprès des conseils centraux et des fédérations pour que se développent à l'intérieur de chaque organisme affilié à la CSN des projets concrets en faveur de la paix. Sur notre photo, on reconnaît les deux vice-présidentes de la CSN, Céline Lamontagne (deuxième à gauche) et Monique Simard (au centre), ainsi que Michael Fainstat, qui représentait le maire de Montréal.



La semaine CSN de santé-sécurité

Encore cette année, la Semaine CSN de santé-sécurité a été ponctuée de très nombreuses et très diverses activités, partout à travers la province. En voici quelques exemples.



SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Le vice-président de la CSN Roger Valois a participé à une tournée de syndicats de la région, en compagnie du président du conseil central Serge Lemelin. On les voit ici en compagnie de deux travailleurs de l'atelier de peinture de l'industrie Tanguay, à Roberval.



CÔTE-NORD

Au conseil central de la Côte-Nord, visites de syndicats, émissions de radio, colloque, conférence de presse et diverses autres activités ont été tenues. Sur notre photo, le président du Conseil central Roger Gauthier, en compagnie de Roger Valois et du responsable à l'information Gervais Thibault, discutent avec des travailleurs.



VALLEYFIELD: NON AU TRAVAIL QUI TUE

C'est ce que proclame cette sculpture désormais dressée au cœur de Valleyfield, une œuvre de Jean-Louis Courteau, à la mémoire des travailleurs morts suite à des accidents de travail. C'est un survivant de la tragique explosion survenue en 1980 à l'usine Expro, Paul Boyer, qui a procédé au dévoilement de la sculpture (notre photo), dévoilement qui faisait partie des activités de la Semaine CSN de santé-sécurité du Conseil central du Sud-ouest québécois.



QUÉBEC

Dans la région de Québec, c'est par une manifestation devant la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec que s'est terminée la journée de rencontres avec les syndicats du conseil central.

Pour remplacer Mgr Proulx

Le président du Conseil central de l'Outaouais, Serge Forget, a fait une intervention remarquée le 28 octobre devant la commission consultative mise en place par le diocèse de Hull pour sonder les sensibilités populaires en vue du remplacement de Mgr Adolphe Proulx à la direction du diocèse. On sait que Mgr Proulx, dont l'engagement du côté des pauvres et de la justice sociale était exemplaire, est décédé tragiquement au cours de l'été.

Dans son témoignage,

Serge Forget a mis l'accent sur des valeurs dont Mgr Proulx s'était justement fait le porteur.

«Si le prochain évêque veut s'occuper de justice, il devra aussi s'occuper de démocratie. S'il veut parler de pauvreté, il devra s'occuper d'économie. S'il veut parler de charité, il devra s'occuper aussi du partage de la richesse», a soutenu le président du Conseil central.

Selon Serge Forget, le prochain évêque pourrait suivre les traces de son prédécesseur et donner la parole à ceux qui n'en ont pas. *«Les coupures dans l'assurance-chômage, la militarisation et la paix, le libre-échange, cela*



Serge Forget

fait partie du paysage quand on s'engage», a-t-il dit.

Il s'est cependant trouvé des intervenant-e-s pour

trouver qu'il ne fallait pas se mêler de la succession de Mgr Proulx et qu'il fallait laisser tout cela au pape.



Remettre dans les mains des syndicats locaux les dossiers de santé-sécurité, et cela sans écarter pour autant l'Association des travailleurs et travailleuses accidentés de Richelieu (ATTAR); outiller les petits syndicats qui n'ont pas les moyens financiers ou les ressources militantes des «gros syndicats»; élargir les liens avec les groupes populaires et communautaires de la région. Telles

sont les lignes de fond qui se dégagent du 23^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel-Tracy, tenu au début d'octobre.

C'est un ébarbateur de Marine Industrie, Jean-Pierre Péloquin, qui assumera la présidence de ce Conseil central durant les deux prochaines années. Son prédécesseur, François Juneau, occupera désormais le poste de secrétaire.



NOUVEL EXÉCUTIF À LA FTPF

Claude Plamondon, travailleur à l'usine Domtar de Beauharnois, dans la région de Montréal, a été élu à la présidence de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), lors du congrès qui se tenait à Chicoutimi. Le nouvel exécutif est complété par: Jean-Paul Collard, trésorier, de l'usine Consol de Port-Alfred; Normand Gagnon, secrétaire, de l'usine Donohue de Clermont; Fernand Dion, vice-président (forêt), de l'usine Consol de Mattawin; Gerry Foster, vice-président (scieries), de la Scierie Roberval; Michel Boissonneault, vice-président (usines), de l'usine Kruger de Bromptonville; Jean Vigneault, vice-président (transformation), de l'usine Dennison de Drummondville.

Non à l'augmentation des tarifs de Bell

Encore une fois, Bell Canada demande au CRTC d'augmenter ses tarifs de base de \$1.25 par mois pour les individus et de 1 à 10% pour le secteur des affaires.

L'objectif? Rentabiliser son système d'appels locaux, quels que soient les profits réalisés avec les appels interurbains. Selon Bell Canada, en effet, la situation actuelle est «préjudiciable au milieu des affaires», principal utilisateur de l'interurbain, car celui-ci se trouve à financer le déficit du service local. Et c'est d'ailleurs ce qui a permis jusqu'à présent que les tarifs de base du téléphone demeurent abordables. En 1984, alors qu'une première demande en ce sens avait été refusée par le CRTC, Bell Canada projetait de doubler, en moyenne, son tarif de base sur une période de cinq ans, et, en contrepartie, de diminuer d'environ 50% les frais d'interurbain.

La compagnie revient encore à la charge

cette année, avouant même que cette demande d'augmentation de \$1.25 par mois «constitue la première étape d'un processus graduel de rééquilibrage des tarifs».

Une Coalition contre la dérèglementation du service téléphonique, à laquelle participe la CSN, s'est donc formée pour s'opposer aux visées de Bell Canada. Déjà, chaque syndicat a reçu des cartes postales contenant un message de protestation à envoyer à la ministre des Communications Flora McDonald. La Coalition demande aux individus d'en faire autant. Ce peut-être aussi court que: «*Je m'oppose à la requête déposée par Bell Canada visant à rééquilibrer les tarifs. Pour moi, le service téléphonique de base est un service essentiel et il doit demeurer accessible à un prix raisonnable*». On adresse sa lettre à la ministre, 324, Édifice de l'ouest, Chambre des Communes, Ottawa, Ont. K1A 0C8.

ON PREND NOTRE PLACE

C'est sous le thème «On prend notre place» que les auxiliaires familiales rattachées aux Centres locaux de services communautaires sont invitées à participer à un colloque organisé par la Fédération des affaires sociales (CSN), qui se tiendra les 27, 28 et 29 novembre au Centre St-Pierre-Apôtre, 1205 de la Visitation, Montréal.

Les auxiliaires familiales tiennent à ce que

leurs priorités soient reconnues, au même titre que celles des autres intervenant-e-s lors de la négociation de la prochaine convention collective dans le réseau des affaires sociales.

La date limite d'inscription est le 13 novembre. Pour information supplémentaire, on s'adresse à Carole Bailargeon, responsable du comité: (514)468-1797.

Une journaliste attaque

par Jacques Guay



*«La manne journalistique actuelle vient de deux sources qui devraient normalement être des sources secondaires d'information, des sources d'appoint: les dépêches d'agence et les conférences de presse»**

Le constat n'a rien de bien nouveau, et encore faudrait-il ajouter

aux conférences de presse et aux dépêches d'agence les communiqués de toute farine, et tout particulièrement ceux que déverse dans les médias l'agence de transmission Telbec, confondue par plusieurs, y compris des journalistes, avec les agences de presse.

Mais cette citation n'est qu'un des jugements, plus sévères les uns que les autres, que prononce la journaliste Colette Beauchamp dans son récent livre **Le silence des médias**, une charge dévastatrice pour nos médias dont la grande originalité est de reprendre une critique déjà faite, mais cette fois systématiquement, et dans une optique féministe.

Ce qu'elle entend démontrer, c'est que le peu de place faite aux femmes dans nos médias est l'une des grandes causes de leur grisaille et, ce qui est pis, de leur asservissement aux intérêts politiques et économiques d'une classe dirigeante mâle au regard froid et volontairement ignorant de tout ce qui dérange dans la société.

«La vision féministe apporte du dynamisme; elle ouvre la porte à la créativité, à l'innovation et à la transformation—devenue urgente—de la pratique journalistique tout en se fondant sur le compte rendu rigoureux des faits. Son point de vue politique est neuf et révolutionnaire dans le véritable sens du terme. Débusquer tabous et préjugés, inclure les femmes dans le traitement de toute question (ne pas écarter la moitié de la population), rechercher les faits cachés, démonter les mécaniques savantes et trompeuses, s'approvisionner à des sources d'information autres qu'universitaires et bureaucratiques sont les pratiques fondamentales de tout bon journalisme et produisent une presse d'information, vivante et intéressante...»

Ces propos sont certes engagés et véhiculent beaucoup d'espoir, comme tout évangile—le féminisme n'a peut-être pas toutes les vertus qu'on lui prête, notamment dans ce domaine—, mais la vision du journalisme qu'ils défendent est la seule qui redonne à l'information la place qu'elle doit occuper dans une société démocratique.

«Donner la parole à celles et ceux qui vivent la situation et qui la changent, mettre l'accent sur la dimension humaine des faits, les situer en re-

lation avec le contexte social de la communauté, être plus à l'écoute du public, s'en rapprocher et s'ouvrir à tous les secteurs de la population, c'est une approche réaliste, éthique, responsable de l'information où peut s'exercer la liberté journalistique et qui ne peut avoir qu'un résultat, celui d'une aventure passionnante pour tous et toutes, le public inclus.»

Comment, par ailleurs, ne pas souscrire à l'analyse, factuelle et tellement plus triste que colérique, que Mme Beauchamp fait de la détérioration de la place des femmes dans les médias. Après avoir retracé en quelques pages émouvantes le travail effectué dans les pages féminines de jadis par les Fernande Saint-Martin, Céline Légaré, Claire Harting, Solange Chalvin et autres, elle conclut à «vingt-cinq ans de travail dans le drain».

«Le retour aux stéréotypes d'il y a vingt-cinq ans se produit à une allure vertigineuse. La Presse, qui n'a plus de pages féminines comme telles, publie chaque semaine des cahiers mode-beauté-coiffure, consommation, alimentation, décoration dont le nombre de pages varie entre huit et douze selon l'arrivée publicitaire.»

Bien sûr, cet ouvrage passionné manque de mesure et de nuances; bien sûr, il a tout du pamphlet et est marqué au coin de l'indignation; mais lui donner raison quand elle touche la place des femmes dans les médias et affirmer qu'elle se fait moins convaincante quand «elle arrive sur le terrain de la qualité», comme l'a écrit dans sa chronique du dimanche 1^{er} novembre le directeur de l'information de **La Presse**, M. Claude Gravel, c'est condescendant.**

Et y répondre, comme le fait M. Gravel, en affirmant que les médias actuels sont meilleurs que ceux des années cinquante, c'est fausser le problème en prenant comme point de comparaison une des pires périodes du journalisme québécois, celle des dernières années du duplessisme.

Il faut comparer les médias actuels avec ce qu'ils étaient, (et surtout avec ce qu'ils promettaient), dans les années soixante. Comme le fait d'ailleurs Mme Beauchamp lorsqu'elle traite de l'évolution des pages féminines. Il faut retourner, par exemple, à **La Presse** de Jean-Louis Gagnon et de Gérard Pelletier. Alors que, n'en déplaise à M. Gravel, les patrons faisaient face, comme aujourd'hui, «à ces puissants interlocuteurs que sont devenus les syndicats et les associations professionnelles des journalistes».

* ouvrage cité: **Le silence des médias**. Colette Beauchamp. Les éditions du remue-ménage.

** Claude Gravel, **Une féministe attaque**. La Presse, 1^{er} novembre '87, A-5.

MAINTENANT...

...J'ATTENDS
QUE
VOUS VOUS
RAPPELIEZ...



GARNOTTE

CANADA

Trois luttes pour la sécurité d'emploi

Plus que jamais, la sécurité d'emploi est l'enjeu principal des luttes syndicales au pays. Au cours des derniers mois, trois conflits majeurs ont fait la démonstration que seul le mouvement ouvrier pouvait contrer la volonté gouvernementale de mettre des milliers de travailleurs à pied pour la réalisation de vagues objectifs budgétaires.

En juin dernier, 21,000 facteurs ont mené une grève de 19 jours pour contrer un plan quinquennal devant aboutir à l'élimination de 8,700 postes. L'utilisation massive de scabs, le matraquage sur les lignes de piquetage, la répression

(567 travailleurs ont été suspendus pour des périodes de vingt jours à un an) n'ont pu entamer la résistance des syndiqués. Un accord devait intervenir le 4 juillet.

Le 24 août, 52,000 cheminots, appartenant à neuf syndicats, déclenchaient une grève générale qui devait durer cinq jours. L'objectif? Bloquer les coupures de postes au CN et au CP. Selon le porte-parole syndical Armand Passaretti, 15,000 emplois sont directement menacés dans ces firmes au cours des prochaines années. Une loi matraque votée par les Communes, comme en 1950, 1966 et 1973, devait briser le mouvement de résistance. Sauf qu'en 1950, ils étaient 125,000 à retourner au travail...

Le 30 septembre, 23,000 postiers reprenaient la grève générale pour empêcher une opération de franchisation de Postes Canada. La perte éventuelle de 4,800 emplois était à ce prix. Mais une loi spéciale adoptée le 16 octobre devait mettre fin au mouvement.

Les demi-succès enregistrés du côté syndical amènent certains constats. Bien que la grève générale demeure un mode d'action redoutable (la grève du rail occasionnait des pertes de \$20 millions par jour et selon Terence Belgue, président de la Canadian Direct Marketing Association, les grèves des postes ont fait perdre \$500 millions aux entreprises de publicité) il apparaît clairement que le manque de coordination et d'unité au sein des forces syndicales du pays soit une lacune majeure. Le défi à relever, pour paraphraser Leszek Kilakowski, consiste sans doute à éviter le dilemme entre l'utopie et le fatalisme historique.

COLOMBIE

Non aux escadrons de la mort

De violentes manifestations suivies d'une grève générale ont éclaté les 12 et 13 octobre derniers à Bogota, en

Colombie, pour protester contre l'assassinat de M. Jaime Pardo Leal. La victime dirigeait l'Union Patriotique, principale formation de gauche du pays. Depuis un an, près de cinq cents militants ou sympathisants ont été assassinés par des escadrons de la mort au pays.

AFRIQUE DU SUD

Le 'Palme' pour Ramaphosa

M. Cyril Ramaphosa, leader des 300,000 membres de la National Union of Mine-workers s'est vu attribué en octobre le prix Olof Palme pour son action « courageuse et sage » pour la défense des droits humanitaires. Le chef syndical a commenté l'événement en soulignant que ce prix honorifique contribuerait à accentuer la pression pour l'abolition de l'apartheid.

PHILIPPINES

Le KMU contre Aquino

La grève générale d'une semaine pour revendiquer des augmentations de salaires de 10 pesos (environ soixante sous), entamée le 12 octobre dernier aux Philippines à l'appel du KMU, organisation syndicale proche du Parti communiste clandestin, a été qualifiée de « succès » par le président de ce syndicat, M. Crispin Beltran. Dans plus de quatre cents usines, quelque 250,000 membres du KMU ont suivi le mot d'ordre. En revanche, la grève a eu peu d'effets d'entraînement dans le secteur du transport. Deux grévistes ont par ailleurs été blessés par des coups de feu tirés par les militaires.

UKRAINE

Les mots qui tuent

Le journal britannique 'The Guardian' rapportait le 19

octobre dernier que le journaliste Victor Berkline, 57 ans, à l'emploi du 'Mineur soviétique', est mort en juillet suite aux tortures subies aux mains des agents du KGB. M. Berkline, arrêté en juillet 1986, avait eu le « tort » de révéler les conditions de vie déplorables des mineurs de la région de Vorochilovgrad en Ukraine. Les articles du journaliste avaient causé scandale et entraîné la « démission » de M. Gontcharenko, premier secrétaire du parti pour cette région de l'URSS. Toujours selon le quotidien anglais, M. Berkline ne se serait pas remis des coups puis des injections qui lui avaient été administrées pour le ranimer.

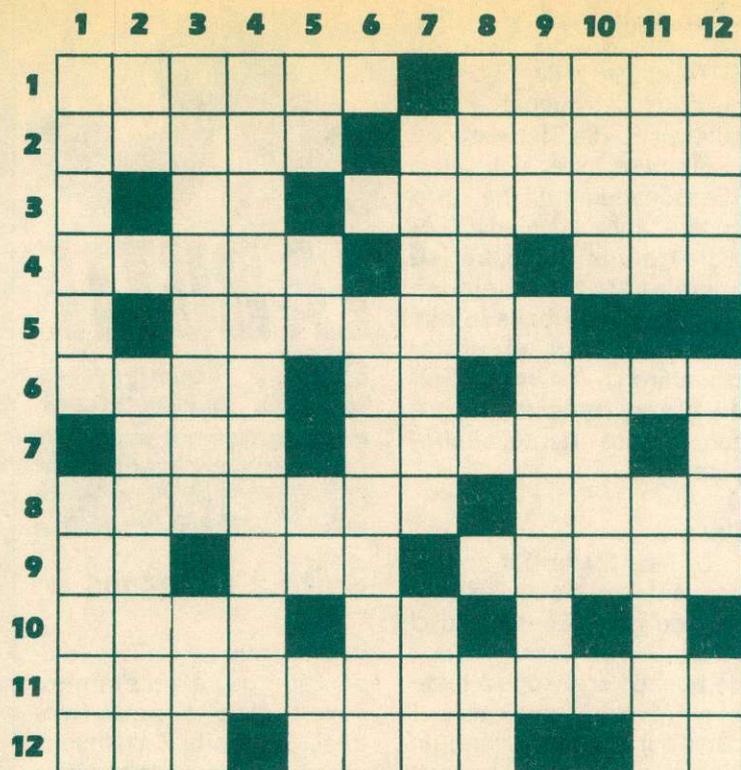
FRANCE

Une affaire de micros-informations

Le 8 octobre dernier, M. Michel Jaschke, ancien délégué syndical pour la CFDT dans l'entreprise Abex, une usine spécialisée dans la fabrication de garnitures de freins, a été condamné à deux mois de prison avec sursis et à une amende équivalent à \$2,000. par le tribunal de Compiègne pour une affaire assez inusitée. À plusieurs reprises, la direction de l'usine où travaillait M. Jaschke depuis douze ans, s'était étonnée de découvrir sur les panneaux d'affichage syndicaux des extraits de conversations privées entre cadres. Ces propos, on le devine facilement, étaient loin d'être pro-ouvriers! Des enquêteurs ont par la suite découvert, en mars 1986, des micros dissimulés dans les bureaux de la direction et du matériel d'enregistrement dans le local syndical. Suspecté, M. Jaschke avait reconnu les faits et expliqué qu'il avait agi « dans le souci de mieux remplir son mandat de représentant du personnel ». La CFDT a par la suite « fermement condamné » ces pratiques et retiré à l'intéressé toute responsabilité syndicale.



Sourire aux lèvres, mais gardes du corps à ses côtés, Brian Mulroney nargue des grévistes. Une scène qui se répète fréquemment au pays. Mais pour combien de temps encore?

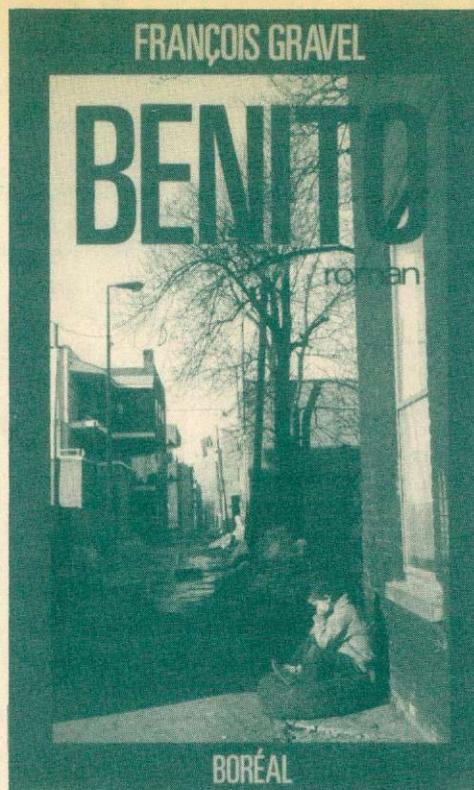


HORIZONTAL

1. Surnom du Premier ministre du Québec. - Exprimer son choix par un vote.
2. Pierre précieuse. - Régal.
3. Conifère. - Ouverture par laquelle on regarde à l'extérieur.
4. Bonnet de laine. - Centrale jaune amputée d'un tiers. - Patrie d'Abraham.
5. Élément radioactif naturel.
6. Crin, en lettres mêlées. - Infinitif. - Objet de guerre.
7. Enleva. - Elle tourne autour du soleil.
8. Oublier. - Réflexion du son par un obstacle qui le répercute.
9. Coup sur le tambour. - Trois voyelles. - Nuage, en lettres mêlées.
10. Prénom de Rossi. - Pronom personnel.
11. Continu.
12. Triple voyelle. - Substance éliminée par les urines. - En les.

VERTICAL

1. Habitant la Bretagne. - Plante de mauvaise renommée.
2. Conjonction. - Femme de Rome.
3. Possibilité d'être présent en plusieurs endroits à la fois. - Désavoue.
4. Division en deux branches.
5. Chacune des pièces du squelette. - Deux voyelles. - Pronom personnel. - Pronom personnel.
6. Ajouter du nitrate à un produit.
7. Convoitée. - Époque.
8. Cédé contre de l'argent. - Note de la gamme.
9. Expression espagnole. - Ville d'Italie qui a donné son nom à plusieurs plats de viande cuisinés avec des tomates et des champignons.
10. Ancien maréchal de Yougoslavie. - Obtenu.
11. Qui est à l'état naturel. - Instrument de musique.
12. Régime d'épargne enregistré de retraite. - Cri des bacchantes. - Coutumes.



Lectures

Un rythme fou qui semble dire au lecteur n'ayant pas le temps de déguster son roman d'un seul trait, qu'il aille voir ailleurs. Un imaginaire bien ancré ici, mais une imagination qui rejoint à certains égards celle de certains grands romanciers du sud de notre Amérique. François Gravel, étonnant, nous livre avec **Benito**, son second roman, ce qu'on attend d'une littérature qui atteint une certaine maturité. Un roman qui n'a pas besoin d'être «méandrique» pour surprendre, pas besoin d'être didactique pour émouvoir.

Bénito, né dans une famille trop nombreuse pour qu'on s'y souvienne très longtemps de son prénom, va, le temps aidant, se complaire de plus en plus dans cet état, au point de constamment chercher à être en toutes choses dans la plate moyenne qu'on ignore. À l'école, «*en français et en religion, il arrivait facilement à ses fins, soit en s'appliquant à commettre un quota préalablement déterminé de fautes à chaque dictée, soit en oubliant systématiquement d'étudier un certain nombre de réponses de catéchisme*».

Son père, fabricant de trophées, lui cédera très tôt sa boutique pour s'adonner à ses libations préférées. Puis, la découverte d'un don, la mort de son père et les beaux yeux de Nancy, la fille de joie, vont changer le cours de sa vie.

Bien sûr, l'œuvre n'est pas parfaite, et il n'est pas inutile ici de souligner que les deux premiers chapitres, celui de la naissance et du baptême, peuvent laisser le lecteur perplexe. Bien qu'il y donne le ton, l'auteur n'atteint son véritable élan qu'un peu plus tard. Mais alors, attachez vos ceintures!



Retour de Plume

Retour de plume? Ou Plume de retour? Ou bien s'agit-il d'honorer un contrat avec la compagnie de disques CBS? Voilà des questions qui se posent avec l'arrivée sur le marché d'un tout récent microsillon de Plume Latraverse: «**D'un début...à l'autre**». Des questions qui se posent également parce que nous n'avons pas eu l'occasion de les poser.

Écrire

Plume Latraverse avait quitté la scène musicale en 1985 pour se consacrer à

l'écriture. Il était «tanné» de la scène et, surtout, d'être enfermé dans son personnage de rocker et de «grand alcoolique». Il aime les mots et la poésie. Il admire Higelin et Trenet. Il voulait partager cet amour du texte avec son public. Mais — et ça l'exaspérait — une partie de ce public, la plus jeune, revendiquait trop souvent à son goût la chanson intitulée «Bobépine».

D'où son départ. Et de cette retraite, il en est sorti un livre: «**Au compte-gouttes ou le reflet d'un pays**». Un livre à l'histoire certes décousue, mais un livre qui contient des flashes et des calembours qui relèvent du génie. D'ailleurs, ce livre a connu un certain succès de librairie.

Face A

Mais voilà donc que Plume récidive avec «**D'un début...à l'autre**». Sur la face A de ce disque, rien de neuf, mais une belle collection de chansons enregistrées entre

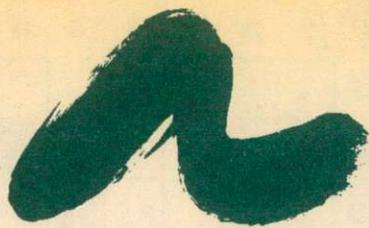
1974 et 1981. Parmi celles-ci, nous retrouvons «**Jonquière**» et «**La bienséance**» endisquée avec Stephen «Cassonade» Faulkner à la guitare. Il y a aussi «**Le (célèbre) blues de la bêtise humaine (...et quelques maisons)**», «**La ballade des caisses de 24**», «**Léon, le caméléon**», «**Le rock n'roll du grand flanc mou**», et, contre toute attente, «**Bobépine**».

Face B

La face B elle, par contre, contient des nouvelles pièces, ou des pièces jusqu'ici inconnues de Plume. Il s'agit de bonnes chansons à texte et qui révèlent, pour celles et ceux qui en douteraient, un Plume très humain et sensible. Cela se remarque tout particulièrement dans «**Rêver s'en aller**», un chant d'espoir. Nous avons également apprécié «**L'enchevêtré (les médias bourrent le monde)**». Ici, Plume reprend un de ses vieux thèmes, toujours d'actualité d'ailleurs, et il s'attaque à l'uniformisation du produit musical que les majors des médias exigent des artistes (un 45 tours de 2m.35s ou un vidéo-clip) pour avoir droit d'antenne. Cet album comprend aussi «**La piste cyclable**» que Plume, toujours paradoxal, avait chantée au maire de Montréal Jean Doré, l'été dernier, lors d'une intervention à la défense des automobilistes.

Mauvais Compagnons

Pour ce microsillon, Plume a fait appel à deux des trois «**Mauvais Compagnons**» qui l'accompagnent depuis quelques années. Ainsi, on retrouve à nouveau Jean-Claude Marsan à la guitare et Denis Masson à la basse. Côté musical, ça fait dans le genre folk acoustique. Et les solos de guitare de Marsan sont encore une fois très bons et très bien exécutés. La face B, en plus des textes de Plume, est une joie pour l'oreille.



LA BUTTE Saint-Jacques

Bar . Restaurant . Spectacles
50, rue Saint-Jacques ouest, Montréal
842 3009

Boîte à chansons

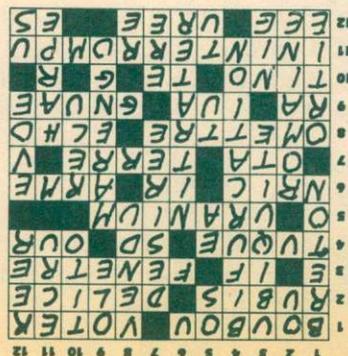
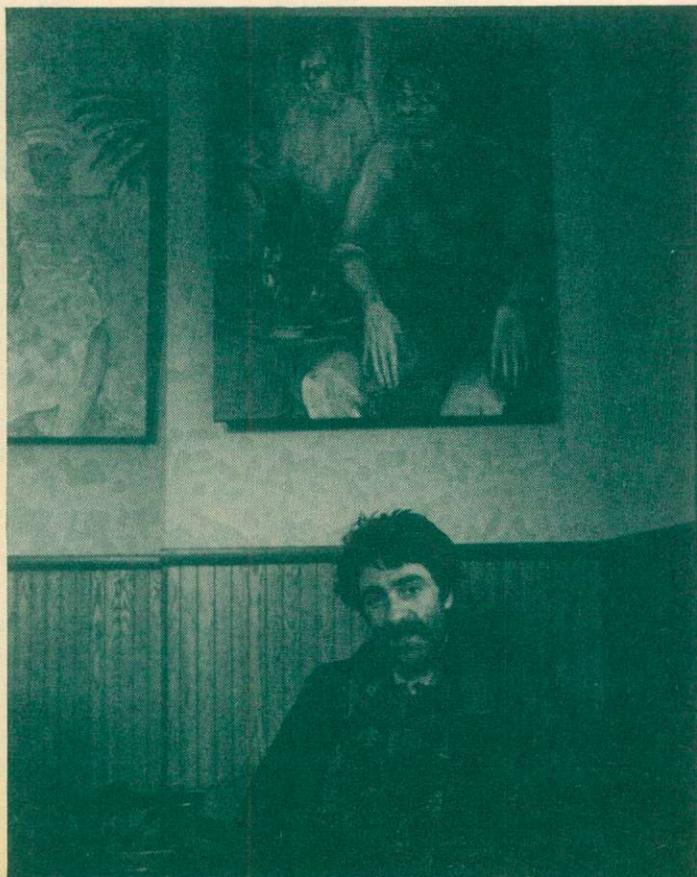
Une amie de la CSN, Louise Laberge, a récemment ouvert, dans le Vieux Montréal, une boîte à chansons qui se consacre à la chanson française et québécoise.

«**La Butte St-Jacques**», située au 50 de la rue du même nom, a déjà présenté le spectacle de Marie-Thérèse Fortin, qui interprète Barbara. Stephen «Cassonade» Faulkner occupe la scène de cette boîte de 106 places jusqu'au 14 novembre. Après ce country-rocker-poète, ce sera au tour de Bernard Cimon de Québec et son bagage de chansons de Ferré, Gainsbourg et Fréhel.

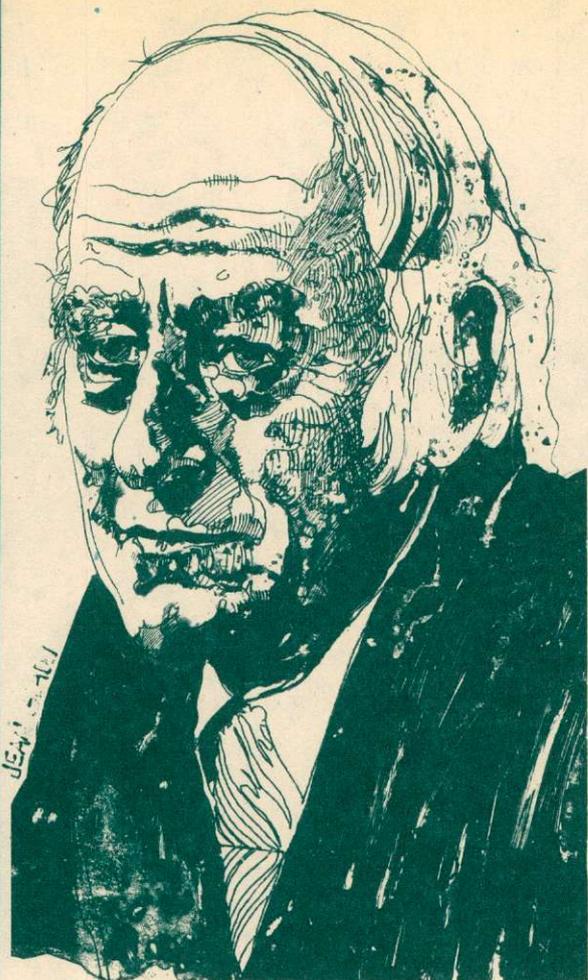
Fait intéressant à signaler, notre Clairette nationale avait ouvert sa première boîte dans ces lieux où aujourd'hui se trouve «**La Butte St-Jacques**». D'ailleurs, les Ferré, Brel, Guétary et autres s'y sont produits.

Pour plus de renseignements: 514-336-1906.

Michel Crête



UNE AFFAIRE DE CŒUR



Les médecins faisaient savoir que René Lévesque avait le cœur très malade, fortement endommagé. Mais il l'avait gros comme le Québec. Et sans doute aussi, gros pour le Québec.

De la destinée hors du commun qui fut la sienne, l'histoire se chargera, en temps et lieu, de retenir ce qui doit l'être et de fournir toutes les analyses, lorsque tous les morceaux du puzzle auront été rassemblés et que la vie aura pu être reconstituée. Il ne s'agit donc pas ici de l'écraser sous trop de fleurs ou encore de l'accabler sous de vains reproches.

Les témoignages d'affection qui ont déferlé de tous les milieux, à l'annonce de sa disparition, demeurent cependant un indice de la place qui lui sera réservée dans la mémoire collective.

Car il faut bien constater l'impossibilité de réfléchir, d'analyser ou encore, plus simplement, de parler du Québec des trente dernières années sans en référer rapidement à cet homme. Dont le nom, et l'image si caractéristique, demeureront attachés aux grandes étapes, heureuses ou malheureuses, qui ont marqué notre cheminement collectif durant cette période.

Ses hauts et ses bas ont la plupart du temps correspondu aux nôtres. Ses dérapages au moment de la crise économique et des négociations dans le secteur public n'ont pas ajouté à sa gloire. Son coup de poker constitutionnel de 1981, raté, a plongé le Québec dans un état de faiblesse jamais atteint. Farouchement démocrate, il n'en a pas moins asséné des coups terribles à son propre parti; il a fait adopter les lois spéciales les plus dures contre les travailleuses et les travailleurs.

Paradoxe. On le sentait tiraillé dans ses certitudes et la sincérité qui perçait à travers ces échecs explique sans doute que ce soit le reste qui aujourd'hui prenne le dessus.

Il a été un moteur actif pour impulser les principales réalisations d'un Québec devenant moderne: la nationalisation de l'électricité, la valorisation de l'État, le financement des partis politiques, la Charte de la langue française, la réforme de l'assurance-automobile, la loi anti-scabs.

Homme de contraste et de contradiction, à la fois distant et d'une désarmante simplicité, chaleureux et vindicatif parfois, calculateur et spontané, idéaliste impénitent et cynique d'occasion, il a pu, avec un immense talent, assumer tous ces rôles: l'un après l'autre et, parfois, l'un et l'autre en même temps.

Mais il était plus à l'aise dans la rue avec Gavroche que dans l'Olympe avec Jupiter.

Michel Rioux

La nuit la plus longue nous a tous attristés. C'est
 l'absence de l'homme que nous aimons et qui nous a
 tant fait souffrir. Sa mort est une perte pour tous
 nous. Mais nous sommes fiers de son œuvre et de son
 engagement. C'est à son exemple que nous devons
 continuer à lutter pour la démocratie et la justice.
 Nous sommes convaincus que son œuvre sera
 toujours présente dans nos esprits et dans nos
 cœurs. C'est à son exemple que nous devons
 continuer à lutter pour la démocratie et la justice.
 Nous sommes convaincus que son œuvre sera
 toujours présente dans nos esprits et dans nos
 cœurs.

La nuit la plus longue nous a tous attristés. C'est
 l'absence de l'homme que nous aimons et qui nous a
 tant fait souffrir. Sa mort est une perte pour tous
 nous. Mais nous sommes fiers de son œuvre et de son
 engagement. C'est à son exemple que nous devons
 continuer à lutter pour la démocratie et la justice.
 Nous sommes convaincus que son œuvre sera
 toujours présente dans nos esprits et dans nos
 cœurs.

La nuit la plus longue nous a tous attristés. C'est
 l'absence de l'homme que nous aimons et qui nous a
 tant fait souffrir. Sa mort est une perte pour tous
 nous. Mais nous sommes fiers de son œuvre et de son
 engagement. C'est à son exemple que nous devons
 continuer à lutter pour la démocratie et la justice.
 Nous sommes convaincus que son œuvre sera
 toujours présente dans nos esprits et dans nos
 cœurs.



Photo François Demers

C'est à l'édifice de la CSN que Marcel Pepin, en conférence de presse, donna lecture d'une déclaration commune des trois centrales, du Devoir et du Parti québécois, au lendemain de la mort de Pierre Laporte. René Lévesque y ajouta une déclaration personnelle. C'est ce manuscrit que nous reproduisons ici.

Le 18 octobre 1970, la ville de Montréal tout entière retenait son souffle. Ailleurs au Québec, l'inquiétude s'était installée. L'armée canadienne montait dérisoirement la garde dans les rues, après la proclamation des Mesures de guerre, deux jours plus tôt.

Il est peu de lieux où les démocrates de toutes tendances pouvaient se réunir.

Pierre Laporte, la veille, avait été trouvé mort. C'est de l'édifice de la CSN, rue St-Denis à l'époque, que fut lancé en ce dimanche après-midi l'appel populaire pour la défense de valeurs fondamentales dangereusement ébranlées.

Depuis plusieurs jours déjà, les trois centrales CSN, FTQ et CEQ travaillaient de concert pour défendre la démocratie; le 16 octobre, les instances larges des trois centrales s'étaient réunies à Québec. 700 personnes avaient participé à cette réunion extraordinaire.

Louis Laberge et Yvon Charbonneau avaient déjà rejoint Marcel Pepin dans son bureau.

René Lévesque, chef du Parti Qué-

bécois, arriva environ une demi-heure avant la conférence de presse. Il mit la dernière main à un texte qu'il voulait livrer publiquement. Une secrétaire, appelée à la hâte, mit le texte au propre.

La dernière phrase se lisait ainsi: «*Quoi qu'il arrive, il faut, par un rassemblement aussi calme que pressant des forces démocratiques, veiller à ce que le Québec ne devienne pas un cachot ni une terre de répression... Nous devons refuser absolument de jouer le jeu de ceux qui auraient la tentation de profiter de ce climat pour nous asservir.*»

C'est ce manuscrit de cinq pages, aux nombreuses ratures, que j'ai recueilli après la conférence de presse, sur le bureau où il traînait, et que j'ai conservé depuis.

Michel Rioux